

# Maud Bregeon au Molay-Littry pour entendre les élèves en situation de handicap et leurs accompagnants

La porte-parole du Gouvernement était dans le Calvados jeudi 17 octobre pour découvrir et remonter au Premier ministre les problématiques des acteurs de l'école inclusive.



Accompagnée par le député du Calvados Bertrand Bouyx (Horizons), Maud Bregeon a choisi le collège de la Mine, au Molay-Littry, près de Bayeux, pour cette immersion dans une classe Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) afin d'échanger avec les élèves et leurs accompagnants, les AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap).

Maud Bregeon, ministre déléguée auprès du Premier ministre et porte-parole du Gouvernement de Michel Barnier était en déplacement dans le Calvados jeudi 17 octobre 2024 pour s'entretenir avec les acteurs de l'école inclusive.

Maud Bregeon a choisi le collège de la Mine, au Molay-Littry, près de Bayeux, pour cette immersion dans une classe Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) afin d'échanger avec les élèves et leurs accompagnants, les AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap).

"Les AESH, il faut les payer"



Maud Bregeon, ministre déléguée auprès du Premier ministre, porte-parole du gouvernement Barnier, était au collège du Molay-Littry jeudi 17 octobre 2024 pour un échange autour de l'école inclusive et du travail des AESH qui accompagnent les élèves en situation de handicap.

A son arrivée devant l'établissement, Maud Bregeon a trouvé un comité d'accueil composé d'une dizaine de personnes : des AESH et des représentants syndicaux. Ils ont été entendus par la ministre avant qu'elle ne rejoigne une classe de 6e où est appliqué le dispositif Ulis pour en découvrir concrètement le fonctionnement.

Au chapitre des revendications, le temps de travail et, conséquence du nombre d'heures inférieur aux 35 h, une rémunération trop faible qui impacte l'attractivité d'un métier pourtant essentiel pour les élèves en situation de handicap. Résultat, les besoins des élèves ne sont pas tous satisfaits.

"On supprime 4 000 postes d'enseignants mais on en crée 2 000 d'AESH, sachant qu'il y a déjà 1 600 postes d'AESH qui manquent et dont on a déjà besoin maintenant", dénonce Sébastien Alix,

professeur de mathématiques, à Bayeux, au lycée professionnel Arcisse-de-Caumont. Représentant CGT. "Ce qu'il faut, c'est donc former des AESH. Il faut aussi les payer. Un AESH qui commence est payé tout juste au-dessus du SMIC. Si l'on avait des personnes formées, avec un vrai salaire attractif, alors on pourrait embaucher."

*Si les conditions actuelles n'évoluent pas, avec de plus en plus d'élèves qui ont besoin d'un AESH, et de moins en moins d'heures d'accompagnement, ça ne marchera pas. Les AESH ont en moyenne 4 élèves, ce qui représente 6 h d'accompagnement par semaine par élève. Pour avoir un vrai impact, il faudrait minimum 12 h par élève. Sébastien Alix, professeur de mathématiques, à Bayeux, au lycée professionnel Arcisse-de-Caumont. Représentant CGT.*

Des revendications partagées par trois AESH qui accompagnent les 8 élèves de 6e et de 5e en classe Ulis au collège de la Mine. Elles se sont exprimées en tête-à-tête avec la porte-parole du Gouvernement lors d'une réunion organisée pour répondre à ses questions.

"Envisager de quitter un travail que l'on aime, c'est embêtant, mais il faut pourtant réussir à vivre de son travail"

Sophie et Marie sont AESH depuis 6 ans. Corinne exerce ce métier depuis 13 ans. Si elles soulignent travailler "dans d'excellentes conditions", elles reconnaissent que le métier n'est pas valorisé et donc peu attractif.

"Nous aimerions être à temps plein, même si d'être à 30 h et 29 h, c'est déjà mieux que d'autres AESH qui sont plutôt à 24 h par semaine. Beaucoup d'AESH réclament un meilleur salaire et c'est lié au temps de travail. Dans le contexte actuel, l'aspect financier est important. Ne pas pouvoir faire plus est donc un frein. Envisager de quitter un travail que l'on aime pour cette raison, c'est embêtant, mais il faut pourtant réussir à vivre de son travail."

En fonction des besoins des élèves, les AESH doivent aussi passer d'un établissement à un autre. C'est le cas de Marie qui étaient en mi-temps à l'école primaire et qui a pu "suivre [son] élève lorsqu'il est entré au collège".

Des élèves en attente d'accompagnement



Maud Bregeon, ministre déléguée auprès du Premier ministre, porte-parole du gouvernement Barnier, était reçue par Bertrand Pichereau, principal du collège du Molay-Littry, jeudi 17 octobre 2024, pour un échange autour de l'école inclusive et du travail des AESH.

Ces difficultés impactent l'attractivité du métier d'AESH, et donc les recrutements. "Ce ne sont effectivement pas des salaires très attractifs, même s'il y a eu beaucoup de progrès, notamment avec la CDIisation", reconnaît la rectrice de la région académique de Normandie, Christine Gavini-Chevet.

92 % des besoins satisfaits dans l'académie de Caen

"Au niveau de l'académie, nous satisfaisons 92 % des notifications MDPH, c'est sensiblement égal au taux national. Il y a cependant des élèves en attente d'accompagnement. Chaque année, c'est + 9 % de notifications, c'est comme une course infernale", glisse Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) dans le Calvados. "Il y a donc un travail minutieux en termes d'organisation de l'emploi du temps des AESH qui accompagnent les enfants. Il s'agit de trouver des AESH qui ont encore quelques disponibilités pour accompagner un enfant ou si on recrute un autre AESH."

Ce travail, c'est celui des PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) qui favorisent la coordination des ressources (aides humaines, pédagogiques, éducatives et de formation) au plus près des élèves en situation de handicap.

Le collège de la Mine s'en sort plutôt bien en la matière, comme l'explique le principal, Bertrand Pichereau, par ailleurs copilote du PIAL du Bessin.

"Le PIAL a généré une autre prise en compte des élèves en situation de handicap dans la plupart des établissements. Au collège de La Mine, nous avons 102 h de besoins pour 101 h d'AESH actuellement. Nous venons d'avoir une notification pour un élève et un recrutement a été fait. Nous réagissons donc rapidement au sein de l'établissement. Il y a eu également une évolution au niveau des enseignants qui appréhendent beaucoup mieux aujourd'hui d'accueillir des élèves en situation de handicap."

"On n'en parle jamais, mais le travail des AESH sauve des familles"



Éducateur en Esat et maire du Molay-Littry, Guillaume Bertier a rappelé le rôle crucial des AESH dans le parcours scolaires mais aussi dans le parcours de vie des élèves en situation de handicap.

Sous la casquette de maire du Molay-Littry, Guillaume Bertier a profité de la venue de la porte-parole du Gouvernement pour souligner l'importance du travail réalisé par le collège de La Mine et ses équipes pédagogiques.

"Je rencontre les familles de ces élèves en situation de handicap. Pour elles qui rencontrent énormément de difficultés dans ces parcours de vie, lorsque leur enfant a du résultat parce qu'il est accompagné par un dispositif, quel plaisir pour ces parents. Ils voient que leurs enfants qu'on

pense parfois être nuls, c'est fort, mais c'est ce que l'on entend. On n'en parle jamais, mais le travail des AESH sauve des familles dans la façon de voir leurs enfants. Qui, grâce à ce que vous mettez en place, sont intégrés. Sont comme les autres, même si on sait que le parcours est encore compliqué. Les AESH allument cette flamme qui change la vie de certaines familles. Il faut donc valoriser le travail des AESH."

Éducateur depuis 25 ans en ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail, structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé), Guillaume Bertier c'est par ailleurs exprimé en tant que professionnel.

"J'ai commencé ma carrière en IME. Nous rencontrons énormément de problèmes dans le médico-social parce que nous avons des enfants d'IME qui sont prêts à intégrer un ESAT, mais il n'y a pas de place pour eux. Alors, on les maintient en IME pendant quelques années, sans suivi pédagogique parce qu'à leur âge, il n'y a plus rien de spécifique pour eux."

Assurer une continuité dans le parcours scolaire et dans le parcours de vie

Le problème, c'est donc d'assurer une continuité dans le parcours des jeunes en situation de handicap.

"Comme pour les classes Ulis et la nécessité de continuité dans le parcours à l'école, nous avons besoin d'une continuité dans le parcours de vie", rebondit Bertrand Bouyx, député de la 5e circonscription du Calvados. "La question, c'est aussi le vieillissement des personnes en situation de handicap. Passer d'un IME à un ESAT, des études au travail, puis de travailleur à retraité avec l'intégration d'un Ehpad, tout cela nécessite une continuité de prise en charge qui aujourd'hui n'est pas toujours assurée."

Ces bonnes idées qui "viennent souvent d'en bas"

A l'issue de cette réunion, Maud Bregeon a donc fait un tour d'horizon concret des problématiques rencontrées par les acteurs de l'éducation nationale. "Ils travaillent tous les jours pour la réussite des élèves et pour accompagner les familles autour de ce sujet important qu'est celui des élèves en situation de handicap dans les classes ordinaires" saluait Maud Bregeon. L'ingénieur dans le nucléaire était en immersion dans le cœur du réacteur afin de remonter ces problématiques et les revendications entendues jusqu'au Premier ministre.

*Je considère que je suis porte-parole du Gouvernement auprès des Français, mais aussi porte-parole des acteurs de terrain. Maud Bregeon*

"Je ne prétends pas arriver avec une baguette magique et des solutions clé en main. Mais quand je rentrerai à Paris, j'aurai des réponses aux questions qui se posent sur ce sujet. Avec des choses à faire remonter au Premier ministre. Michel Barnier a demandé à l'ensemble de son Gouvernement de prendre le temps d'aller écouter les élus locaux, les professionnels dans les territoires, dans les collèges, les hôpitaux, les industries, les entreprises, les agriculteurs... Pour remonter ces bonnes idées qui - je le cite - viennent souvent du bas."

2 000 postes d'AESH créés en 2025

"200 postes d'AESH ont été créés cette année dans l'Académie de Caen, il y en aura 2 000 supplémentaires au niveau national l'an prochain", rappelle Maud Bregeon. "On sait que l'on a des besoins qui sont extrêmement importants, en termes d'effectifs, mais aussi en termes de temps de travail. Les AESH ne sont pas à 35 h, ce qui impacte évidemment les salaires et l'attractivité du métier et donc les recrutements. Nous avons encore du chemin à faire."

4 000 postes d'enseignants en moins en 2025

Quant à la suppression de 4 000 postes d'enseignants l'an prochain, Maud Bregeon appelle à "regarder les choses avec lucidité".

"Nous aurons 100 000 élèves en moins l'année prochaine, cela doit d'ailleurs nous interroger. Et il est de bon sens de mettre en adéquation le nombre d'enseignants avec le nombre d'élèves. Si on avait suivi la démographie, ce sont 4 800 postes d'enseignants en moins. Nous avons réduit à 4 000. Maintenant, le nombre d'élèves qui devraient être suivis par des AESH est supérieur au nombre d'AESH que l'on est capable de mettre : un peu plus de 90 % des demandes MDPH sont suivies d'effet. C'est bien, mais il y a encore des besoins et c'est à cela que l'on veut répondre."

"Le métier d'AESH ne devrait pas être un métier précaire"



"Si l'on veut qu'il y ait suffisamment d'AESH pour les élèves qui en ont besoin en France, il faut les recrutements à la hauteur des besoins et cela passe aussi par les salaires", reconnaît Maud Bregeon, ministre déléguée auprès du Premier ministre, porte-

Ces 2 000 postes d'AESH en plus vont en tout cas permettre de suivre des élèves qui devraient l'être et ne le sont pas, ce qui impacte leur scolarité, mais aussi leur vie familiale.

"Quand on voit le travail formidable des AESH que j'ai rencontrées aujourd'hui, on aspire à ce que tous les élèves qui en ont besoin puissent en bénéficier. La façon dont on gère le sujet du handicap interroge en tant que société. La façon dont on intègre des élèves en situation de handicap dans des classes ordinaires, la façon dont on considère les professionnels qui s'occupent d'eux... tout cela dit aussi quelque chose de ce que l'on est en tant que société et des progrès qui restent à faire. Ce n'est pas simple et ça prend du temps. Mais c'est une problématique réelle : si l'on veut qu'il y ait suffisamment d'AESH pour les élèves qui en ont besoin en France, il faut les recrutements à la hauteur des besoins et cela passe aussi par les salaires. Le métier d'AESH ne devrait pas être un métier précaire et c'est trop souvent le cas aujourd'hui."